

**INSTITUT DE PASTORALE**  
**Collège dominicain de philosophie et de théologie**

**Guide de présentation  
des travaux écrits**

Version révisée  
Août 2007

## SOMMAIRE

Sommaire .....	2
Pourquoi ce guide ? .....	3
La présentation des travaux .....	4
La page titre .....	5
La bibliographie .....	6
Les citations .....	9
Les références bibliques .....	10
Les notes de bas de page .....	11
Les citations de documents électroniques .....	13
La table des matières .....	16
La qualité du français écrit .....	17

## **POURQUOI CE GUIDE ?**

Ce Guide se veut un instrument de travail, un outil, un document de référence. Voici les quatre visées qu'il poursuit.

- 1- Répondre aux interrogations des étudiants et étudiantes sur la présentation matérielle des travaux qu'ils doivent produire pendant leur candidature à un certificat ou un baccalauréat.
- 2- Présenter de manière claire et concise les standards exigés pour les différents travaux écrits. Ces standards constituent une norme pour l'évaluation de tous les travaux.
- 3- Habilitier les étudiants et étudiantes à intégrer ces exigences dans leurs habitudes de rédaction.
- 4- Former les étudiants et étudiantes à l'acquisition d'une rigueur intellectuelle de niveau universitaire.

Bon travail!

Sophie Tremblay et Sylvie Latreille

# LA PRÉSENTATION DES TRAVAUX

## Les travaux d'encadrement

Tout projet de formation, toute révision ou toute synthèse doit être rédigé conformément au Guide remis à l'étudiant ou l'étudiante par son conseiller ou sa conseillère d'études. Le travail sera paginé et dactylographié à double interligne.

Le travail comporte une page titre. Le corps du travail doit comprendre les titres de chaque section ou étape, en caractères gras ou soulignés. Les numéros de chaque question ou sous-question doivent être indiqués clairement dans la marge gauche.

## Les travaux de validation d'un cours de 15 h (un crédit)

Le travail doit être rédigé conformément au « Guide pour les travaux des cours de 15 h (un crédit) ». Le travail est paginé et dactylographié à double interligne.

Le travail comporte une page titre. Les titres des sections doivent être reproduits en caractères gras ou soulignés pour marquer clairement les parties du travail.

## Les travaux d'approfondissement

### *Le travail de recherche*

Le document doit comporter une page titre où l'on indique le sigle du cours auquel le travail se rapporte. L'étudiant ou l'étudiante donnera un titre clair et significatif à ce travail et veillera à l'indiquer en page titre.

Le travail comporte également une table des matières, une introduction, un corps principal divisé en sections identifiées et en paragraphes, une conclusion et une bibliographie. Le travail sera paginé et dactylographié à double interligne.

### *La lecture dirigée*

La page titre de la lecture dirigée doit mentionner le titre du livre étudié.

Le document comprend une table des matières, une introduction, une présentation du projet de l'auteur, un résumé objectif du contenu de l'ouvrage, une évaluation critique de l'ouvrage, une conclusion et une bibliographie. Chaque section doit être identifiée clairement par un titre ou un sous-titre mis en évidence.

## LA PAGE TITRE

Tout travail comporte une page titre.

Il s'agit d'une feuille non numérotée qui comprend des éléments d'identification : nom de l'institution, titre du travail, prénom et nom de l'auteur ou de l'auteure du travail, sigle de l'activité, professeur à qui est remis le travail lieu et date de présentation du travail.

Le titre du travail doit être mis en majuscules et en caractères gras.

Les éléments doivent être répartis de manière équilibrée sur la page, comme dans l'exemple suivant.

<p>INSTITUT DE PASTORALE Collège dominicain de philosophie et de théologie</p> <p><b>TRAVAIL DE VALIDATION DU COURS</b> <b>PST 2230 Le dialogue interreligieux</b></p> <p>par Robert Tanguay</p> <p>remis à Bruno Demers</p> <p>Montréal, le 6 avril 2005</p>
---

## LA BIBLIOGRAPHIE

Dans la bibliographie, placée à la toute fin du travail, on met les références complètes de tous les livres et articles utilisés pendant la rédaction du travail, même ceux qu'on a lus sans les citer. Les références se suivent par ordre alphabétique du nom de famille des auteurs. Lorsque le texte n'a pas d'auteur, on le place aussi en ordre alphabétique, mais à partir du titre.

### *Exemple*

BARBIER, Elisabeth T., *La patristique*, Paris, Centurion, Coll. «C'est-à-dire», 1993, 112 p.

CABIÉ, Robert, *Les sacrements de l'initiation chrétienne*, Paris, Desclée, Coll. «Bibliothèque d'Histoire du Christianisme», no 32, 1994, 143 p.

CHAUVET, Patrick, *Pionniers de la foi: les Pères de l'Église*, Paris, Mame, Coll. «Première bibliothèque de connaissances religieuses», 1989, 63 p.

FLAMANT, Jacques et MONFRIN, Françoise, « Une culture 'si ancienne et si nouvelle' » dans Jean-Marie Mayeur et al., dir., *Histoire du christianisme des origines à nos jours*, Tome II, *Naissance d'une chrétienté (250-430)*, Paris, Desclée, 1993, p. 623-673.

SCHNEIDERS, Sandra M., « Spirituality in the Academy » in *Theological Studies*, no 50 (1989), p. 676-697.

*Vatican II- Les seize documents conciliaires*, Montréal/Paris, Fides, 1967, 671 p.

WITHERINGTON III, Ben, *Women and the Genesis of Christianity*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990, 273 p.

La qualité essentielle d'une bonne bibliographie est la cohérence, c'est-à-dire l'utilisation d'un seul et même protocole pour toutes les références. À noter : il est inutile de mentionner les autres renseignements mentionnés sur la page de garde de certains livres, comme le nom du traducteur, le nom de la personne qui a écrit l'introduction (à moins de citer l'introduction elle-même), la langue d'origine du texte, etc.

Voici les règles à suivre :

### ***a) dans le cas d'un livre***

NOM DE FAMILLE, prénom de l'auteur, *Titre du livre*, Lieu d'édition, maison d'édition, nom de la collection (s'il y a lieu), numéro de collection (s'il y a lieu), année d'édition, nombre de pages.

- S'il est impossible de mettre le titre en italiques, il faut alors le souligner.

- S'il n'y a pas de nom d'auteur, on commence directement par le titre.

*Exemples*

*Catéchisme de l'Église catholique*, Paris, Mame/Plon, 1992, 676 p..

GRAWITZ, Madeleine, *Méthode des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 1976, 1140 p..

KRISTEVA, Julia, *Le langage, cet inconnu. Une initiation à la linguistique*, Paris, Seuil, Coll. «Points», no. 125, 1981, 336 p.

***b) dans le cas d'un chapitre tiré d'un ouvrage collectif***

NOM DE FAMILLE, Prénom de l'auteur, « Titre du chapitre » dans Nom de famille, prénom de l'auteur, éditeur ou directeur du collectif, *Titre du livre*, Lieu d'édition, maison d'édition, nom de la collection (s'il y a lieu), numéro de collection (s'il y a lieu), année d'édition, pages du début et de la fin de l'article.

Si l'ouvrage est tiré d'une collection, on met le numéro du tome et le titre du tome (en italiques pour le titre) après le titre du livre.

*Exemples*

FLAMANT, Jacques et MONFRIN, Françoise, « Une culture 'si ancienne et si nouvelle' » dans Mayeur, Jean-Marie et al., dir., *Histoire du christianisme des origines à nos jours*, Tome II. *Naissance d'une chrétienté (250-430)*, Paris, Desclée, 1993, p. 623-673.

LEMAÎTRE, Nicole, « Avant la Communion solennelle » dans Delumeau, Jean, dir., *La première communion. Quatre siècles d'histoire*, Paris, Desclée de Brouwer, 1987, p. 15-32.

***c) s'il s'agit d'un article de revue ou d'encyclopédie***

NOM DE FAMILLE, prénom de l'auteur, « Titre de l'article » dans *Titre de la revue ou de l'encyclopédie*, Volume, numéro (année), page(s) ou colonne(s) du début et de la fin de l'article.

*Exemples*

MILLET, Martine, « Dieu peut-il se raconter? » dans *Catéchèse*, no. 157 (4/1999), p. 15-23.

VAILLANCOURT, Raymond, « La célébration chrétienne du mariage : un défi théologique et liturgique » dans *Liturgie, foi et culture*, vol. 30, no 146 (été 1996), p. 3-10.

#### ***d) s'il y a plusieurs auteurs***

Lorsqu'un ouvrage ou un article a deux ou trois auteurs, il faut indiquer ces noms au complet. Si les auteurs sont plus nombreux que trois, on indique seulement le premier nom d'auteur suivi de la mention *et al* (abréviation de *et alter*, « et autres »). S'il s'agit d'un ouvrage collectif, on indique soit l'éditeur (ex. HAMMAN, Adalbert, éd.) ou le directeur de l'ouvrage (ex. ROUTHIER, Gilles, dir.).

##### *Exemples*

HOUSSIAU, Albert et al., *Le baptême, entrée dans l'existence chrétienne*, Bruxelles, Facultés universitaires Saint-Louis, 1983, 150 p..

PAS, Paul et MURAILLE, Philippe, *Le baptême aujourd'hui*, Paris, Casterman, 1971, 176 p.

ROUTHIER, Gilles, dir., *L'éducation de la foi des adultes. L'expérience du Québec*, Montréal, Médiaspaul, 1996, 383 p.

#### ***e) pour une coédition***

NOM DE FAMILLE, prénom de l'auteur, *Titre de l'ouvrage*, Ville 1/Ville 2, Maison d'édition 1/ Maison d'édition 2, année d'édition, nombre de pages.

##### *Exemples*

DELTEIL, Gérard et KELLER, Paul, *L'Église disséminée. Itinérance et enracinement*, Paris/Bruxelles/Genève/Ottawa, Cerf/Lumen Vitae/Labor et Fides/Novalis, 1995, 329 p.

VIAU, Marcel, *La nouvelle théologie pratique*, Paris/Montréal, Cerf/Éditions Paulines, 1993, 298 p.

#### ***f) pour un article de dictionnaire***

NOM DE FAMILLE, prénom de l'auteur, *Titre du dictionnaire*, lieu d'édition, maison d'édition, année, nom de l'article, page ou colonne.

##### *Exemples*

*Larousse de la langue française. Lexis*, Paris, Librairie Larousse, 1979, art. « blizzard », p. 200.

ROBERT, Paul, *Le Petit Robert 1. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1989, art. « référence », p. 1637.



## LES CITATIONS

Chaque fois que l'on transcrit textuellement les mots d'un auteur, qu'il s'agisse d'une expression caractéristique, d'un segment de phrase, d'une phrase ou de plusieurs phrases, il va de soi qu'il faut le signaler de manière explicite.

a) Si l'extrait transcrit est court (3 lignes ou moins), la citation est placée entre guillemets.

### *Exemple*

Augustin est conscient des scandales au sein même de l'Église. À ses yeux, les mauvais chrétiens constituent « la paille dans l'aire du Seigneur ».

b) Si l'extrait est long (plus de 3 lignes), il est indispensable de le placer en retrait, dans un paragraphe séparé, à simple interligne. Cet extrait est reproduit en caractères plus petits si le travail est réalisé à l'ordinateur.

### *Exemple*

La pratique catéchuménale des chrétiens de l'Antiquité s'est développée dans le contexte propre de l'empire romain, alors que les judéo-chrétiens avaient perdu leur place prépondérante au profit des chrétiens d'origine païenne :

Ceci veut dire que, bien qu'elle ait tiré sa substance des seules sources de la Révélation, la théologie chrétienne n'a pas pris corps dans le vide. L'atmosphère dans laquelle elle avait à grandir et à se développer était chargée de notions religieuses philosophiques, et même théosophiques. Envers certaines d'entre elles elle réagit avec force, mais d'autres l'influencent, qu'elle en eût ou non conscience.

Bref, les chrétiens du IV<sup>e</sup> siècle étaient marqués profondément par la société et la culture de leur époque, même lorsqu'ils prétendent minimiser cette influence.

Citer les mots empruntés à un auteur est essentiel : c'est une question d'honnêteté intellectuelle. Il faut signaler TOUT EMPRUNT aux mots mêmes d'un auteur, même s'il s'agit de quelques mots. Sinon, il s'agit de plagiat (voir le Règlement concernant le plagiat dans le Guide étudiant). Cette consigne a pour conséquence que les citations ne doivent pas être trop nombreuses, sinon elles noient complètement le texte du travail.

Chaque citation, en plus d'être identifiée clairement, doit être assortie d'une note qui indique sa source. Telle est l'utilité des notes de bas de pages ou de fin de document : préciser dans quel livre et à quelle page on a trouvé cette citation. Ceci permet au lecteur d'aller directement à la source et authentifie la citation.

## LES RÉFÉRENCES BIBLIQUES

Lorsqu'on cite un extrait de la Bible, la référence est habituellement incluse entre parenthèses à la fin de la citation, qu'il s'agisse d'une citation courte ou d'une citation longue. Il est aussi possible d'indiquer ces références dans une note de bas de page ou de fin de document, mais cela n'est pas nécessaire. Il est suffisant de placer cette référence dans le texte, entre parenthèses, immédiatement après l'extrait cité. S'il y a lieu, on mentionne également la traduction avec laquelle on a travaillé (Ex. TOB, Bible de Jérusalem).

### *Exemple*

Job est confondu par la réponse de Dieu : « J'ai abordé sans le savoir des mystères qui me confondent » (Jb 42,3). Le livre de Job se termine en nous laissant l'impression que Dieu préfère cette confusion, cette ouverture au mystère, à la certitude religieuse professée par les amis de Job à l'égard de la justice de Dieu. Alors que Job clame son innocence, ses amis l'accusent de crimes imaginés pour les besoins de la cause :

Vraiment, ta méchanceté est grande, il n'y a pas de limite à tes crimes. Tu prenais sans motif des gages à tes frères, tu les dépouillais de leurs vêtements jusqu'à les mettre nus. Tu ne donnais pas d'eau à l'homme épuisé, à l'affamé tu refusais le pain. L'homme à poigne possédait la terre, et le favori s'y installait. Tu as renvoyé les veuves les mains vides, et les bras des orphelins étaient broyés. (Jb 22,5-9)

Une référence biblique commence toujours par l'abréviation du nom du livre biblique cité. Toutes les éditions de la Bible comportent une liste de ces abréviations. L'abréviation du nom du livre biblique est suivie du chapitre et des versets, séparés par une virgule mais sans espacement.

Certaines conventions orthographiques régissent la présentation des citations. La virgule sépare chapitres et versets. Le trait d'union réunit des versets. Le tiret réunit des chapitres. Le point sépare des versets qui ne sont pas à la suite l'un de l'autre.

### *Exemples*

Ex 21	renvoie à	tout le chapitre 21 du livre de l'Exode
Ex 21,12	renvoie à	Exode, chapitre 21, verset 12
Ex 21,12-18	renvoie à	Exode, chapitre 21, versets 12 à 18
Ex 21,12.15	renvoie à	Exode, chapitre 21, versets 12 et 15
Ex 21-25	renvoie à	Exode, chapitres 21 à 25
Ex 21,12-22,13	renvoie à	Exode, depuis le verset 12 du chapitre 21 jusqu'au verset 13 du chapitre 22

## LES NOTES DE BAS DE PAGES

Pour créer une note de bas de page, il suffit d'introduire une numérotation continue, du début à la fin du travail. Tous les programmes de traitement de texte offrent cette fonction. Un chiffre est introduit à la suite de la citation. Le même chiffre est reproduit au bas de la page. Une ligne horizontale sépare les notes du corps du texte. Au bas de la page, on retrouve une notice bibliographique indiquant la provenance de la citation.

### *Exemple*

La pratique catéchuménale des chrétiens de l'Antiquité s'est développée dans le contexte propre de l'empire romain, alors que les judéo-chrétiens avaient perdu leur place prépondérante au profit des chrétiens d'origine païenne :

Ceci veut dire que, bien qu'elle ait tiré sa substance des seules sources de la Révélation, la théologie chrétienne n'a pas pris corps dans le vide. L'atmosphère dans laquelle elle avait à grandir et à se développer était chargée de notions religieuses philosophiques, et même théosophiques. Envers certaines d'entre elles elle réagit avec force, mais d'autres influencent, qu'elle en eût ou non conscience.<sup>1</sup>

Bref, les chrétiens du IV<sup>e</sup> siècle étaient marqués profondément par la société et la culture de leur époque, même lorsqu'ils prétendent minimiser cette influence.

Lorsque des païens frappaient à la porte de l'Église, ils ne connaissaient pas la Bible ni la tradition juive. C'est pourquoi il fallait entreprendre avec eux un long cheminement catéchétique adapté à leur situation « pour initier le candidat à un véritable changement de vie. »<sup>2</sup> C'est ce que l'on a appelé le catéchuménat.

<sup>1</sup> John N.D. Kelly, *Initiation à la doctrine des Pères de l'Église*, Paris, Cerf, 1968, p. 13.

<sup>2</sup> Adalbert Hamman, éd., *Le catéchuménat des premiers chrétiens*, Paris, Migne/Diffusion Brépols, 1994, p. 7.

La présentation des références est semblable à celle de la bibliographie, à part les points suivants :

<b>Note de bas de page</b>	<b>Bibliographie</b>
Prénom et nom de l'auteur en minuscules Ex. Madeleine Grawitz	Nom de famille de l'auteur en majuscule, séparé par une virgule, suivi du prénom en minuscules  Ex. GRAWITZ, Madeleine
Numéro de la page citée ou des pages citées Ex. p. 128 Ex. p. 127-128.	Nombre total des pages pour un livre Ex. 406 p. Première et dernière pages pour un article Ex. p. 125-159.

Comme pour la bibliographie, le protocole utilisé pour présenter des références en bas de page ou en fin de document doit être toujours le même d'une note à l'autre : c'est une question de cohérence.

La première fois qu'on cite un ouvrage, on en donne la référence complète. Si vous citez encore le même ouvrage lors de la prochaine note, il s'agit de mettre *Ibid.* à la place de l'auteur, titre, etc., en indiquant ensuite la page. *Ibid.* est l'abréviation de *Ibidem*, qui signifie « au même endroit ». Si vous citez non seulement le même texte mais aussi la même page, vous mettez tout simplement *Idem*, expression latine qui signifie « le même ».

#### Exemple

<sup>1</sup> Raymond Vaillancourt, « La célébration chrétienne du mariage : un défi théologique et liturgique » dans *Liturgie, foi et culture*, vol. 30, no 146 (été 1996), p. 4-5.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 7.

<sup>3</sup> *Idem*.

Si vous revenez à un texte cité plus haut après avoir cité un autre texte, il faut alors procéder ainsi : Prénom et nom de l'auteur, *op. cit.* (quand il s'agit d'un livre) ou *loc. cit.* (quand il s'agit d'un article de revue), page. *Op. cit.* est l'abréviation de *Opere citato*, qui signifie « dans l'ouvrage cité ». *Loc. cit.* est l'abréviation de *Loco citato*, qui signifie « à l'endroit cité ».

#### Exemple

<sup>1</sup> Hans Küng, *Le christianisme. Ce qu'il est et qu'il est devenu dans l'histoire*, Paris, Seuil, 1999, p. 240.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 248.

<sup>3</sup> Jacques Flamant et Françoise Monfrin, « Une culture 'si ancienne et si nouvelle' » dans Jean-Marie Mayeur et al., dir., *Histoire du christianisme des origines à nos jours*, Tome II, *Naissance d'une chrétienté (250-430)*, Paris, Desclée, 1993, p. 625.

<sup>4</sup> Hans Küng, *op. cit.*, p. 259.

<sup>5</sup> Jacques Flamant et Françoise Monfrin, *loc. cit.*, p. 637-638.

Lorsqu'on renvoie régulièrement au même texte dans un travail, il peut être utile de le désigner par une abréviation. Dans ce cas, il faut donner la référence complète lors de la première citation, en signalant entre parenthèse que cette référence sera dorénavant désignée par l'abréviation X. Lors des citations suivantes, il suffit de mettre l'abréviation suivie de la page. Si plusieurs ouvrages sont désignés par des abréviations dans le travail, il est utile de créer une liste des abréviations qu'on place au début du travail.

#### Exemple

<sup>1</sup> Cyrille de Jérusalem, « Accueil des catéchumènes » dans Adalbert Hamman, éd., *Le catéchuménat des premiers chrétiens*, Paris, Migne/Diffusion Brépols, 1994, p. 107. (Cet ouvrage sera désormais désignée par l'abréviation AC.)

<sup>2</sup> AC, p. 105.

## LES CITATIONS DE DOCUMENTS ÉLECTRONIQUES

Voici quelques modèles de base pour la citation de documents électroniques. Tous ces exemples s'appliquent à la bibliographie. Notez qu'il faut réserver une section à la bibliographie exclusivement aux documents électroniques, après la liste des livres et des articles. Dans le cas des notes de bas de page, le prénom et le nom de l'auteur figures en minuscules.

### a) Pour un site Web

Auteur (Organisme ou auteur personnel), *Titre de la page d'accueil*, [Type de support : En ligne]. Adresse URL (Date : jour, mois, année de la consultation par l'utilisateur).

#### Exemples

INSTITUT DE PASTORALE DES DOMINICAINS, *Site de l'Institut de Pastorale des Dominicains*, [En ligne]. <http://www.institutdepastorale.org> (Page consultée le 10 janvier 2003)

RELAIS MONT-ROYAL, *Site du Relais Mont-Royal*, [En ligne]. <http://www.relaismontroyal.com> (Page consultée le 27 juin 2003)

UNIVERSITÉ LAVAL. BIBLIOTHÈQUE. *Site de la Bibliothèque de l'Université Laval*, [En ligne]. <http://www.bibl.ulaval.ca/> (Page consultée le 8 mai 2003)

### b) Pour une ressource Internet

Auteur «Titre de la ressource» dans Auteur (Organisme ou auteur personnel), *Titre de la page d'accueil*, [Type de support : En ligne]. Adresse URL de la ressource (Date : jour, mois, année de la consultation par l'utilisateur).

#### Exemples

GIGUÈRE, Paul-André, «Par quatre chemins» dans Yves Bériault o.p., *Les Dominicains du Canada Spiritualité 2000*, [En ligne]. <http://www.spiritualite2000.com/editorial.htm> (Page consultée le 27 juin 2003).

MABILLEAU, Philippe, «La société québécoise de psilogie : pour une investigation scientifique des phénomènes paranormaux» dans Société québécoise de psilogie, *Site de la Société québécoise de psilogie*, [En ligne]. <http://www.sqp.qc.ca/Psilogie.html> (Page consultée le 25 juin 2003)

«Pas à pas avec un candidat : la démarche catéchuménale» dans Archevêché de Montréal, Office de l'éducation, *Site Foi Montréal* [En ligne]. <http://www.foimontreal.info/portailservicecatechu4.htm> (Page consultée le 22 juin 2003)

*c) Pour un article dans un périodique électronique (journal ou revue électronique)*

Auteur, «Titre de l'article» dans *Titre du périodique* [Type de support : En ligne], volume, numéro, année. Adresse URL (Date : jour, mois, année de la consultation par l'utilisateur).

*Exemples*

CHOQUETTE, Jonathan, «Marie-Josée Croze. Et la gagnante est...» dans *Voir Montréal*, [En ligne ]. 29 mai 2003 <http://www.voir.ca/actualite/actualite.aspx?iIDArticle=26327> (Page consultée le 29 juin 2003)

TREMBLAY, Sophie, «Magie, superstition et tradition chrétienne» dans *Théologiques*[En ligne ]. Volume 8 no 1 (2000). <http://www.erudit.org/revue/theologi/2000/v8/n1/index.html> (Page consultée le 2 mars 2002)

*d) Pour un cédérom*

S'il s'agit d'une base de données ou d'un dictionnaire :

Auteur, *Titre du cédérom* (numéro d'édition s'il y a lieu) [Type de support : Cédérom], lieu d'édition, maison d'édition, année d'édition, description physique.

*Exemples*

*The Oxford English Dictionary : on compact disc* (2e éd.) [Cédérom], Oxford, Oxford University Press, 1994 (©1992), 1 cédérom 4 ¾ po et 1 guide (111 p.)

*La Bible de Jérusalem* (Version 4)[Cédérom], Paris, Cerf, 1999, 1 cédérom 4 ¾ po et 1 guide (8 p.)

Si l'on veut citer un article dans un dictionnaire ou une encyclopédie sur cédérom :

Auteur de l'article (s'il y a lieu), «Titre de l'article» dans Auteur du cédérom (s'il y a lieu), *Titre du cédérom* (numéro d'édition s'il y a lieu), [Type de support : Cédérom], lieu d'édition, maison d'édition, année d'édition, description physique.

*Exemple*

«Mirbeau, Octave (1848-1917)» dans *Encyclopédie Microsoft Encarta 97* [Cédérom], [sans lieu], Microsoft Corporation, 1996, 1 cédérom 4 ¾ po.

## LA TABLE DES MATIÈRES

Les travaux d'approfondissement (travail de recherche, lecture dirigée) comportent une table des matières qui suit immédiatement la page titre. Cette table contient le titre des différentes parties du travail et les pages où commencent chacune de ces parties. Les titres des chapitres sont en majuscules. Les subdivisions à l'intérieur des chapitres sont en minuscules et en retrait, comme dans l'exemple suivant. Les chapitres et les subdivisions peuvent être identifiées par des lettres ou des chiffres, de manière cohérente, à la discrétion de l'étudiant ou de l'étudiante.

TABLE DES MATIÈRES	
TABLE DES MATIÈRES .....	2
1. INTRODUCTION .....	3
2. PRÉSENTATION DU PROJET DE L'AUTEUR .....	5
2.1 L'initiation chrétienne au IV <sup>e</sup> siècle .....	5
2.2 Le contexte socioculturel et religieux du IV <sup>e</sup> siècle ...	7
3. RÉSUMÉ DU LIVRE .....	11
3.1 « La catéchèse des débutants » d'Augustin .....	11
3.2 « Accueil des catéchumènes » de Cyrille de Jérusalem ...	22
3.3 « Explication du Credo » d'Augustin .....	24
3.4 « Exposé des rites du baptême » de Jean Chrysostome ...	26
3.5 « Le Notre Père » de Théodore de Mopsueste .....	28
3.6 « Explication de la messe » d'Augustin .....	30
3.7 « Homélie sur le psaume 23 » de Grégoire de Nysse ...	31
4. ÉVALUATION CRITIQUE .....	32
4.1 Évaluation objective .....	32
4.2 Évaluation subjective .....	36
5. CONCLUSION .....	40

## LA QUALITÉ DU FRANÇAIS ÉCRIT

Écrire ne se limite pas à communiquer une pensée qui serait toute formée dans nos têtes. Écrire permet de raffiner sa pensée, de la préciser, de la développer. C'est pourquoi la qualité du français écrit n'est pas seulement une question de convention ou d'esthétique. La maîtrise de la langue écrite favorise l'approfondissement de toute réflexion.

Les étudiants et étudiantes sont encouragés à soigner la qualité de leur langue écrite. La relecture d'un travail avant de le remettre permet d'éliminer :

- ◆ des fautes de grammaire (ex. accord des verbes, pluriel des mots)
- ◆ des fautes d'orthographe (ex. écrire *apeler* au lieu de *appeler*)
- ◆ des erreurs de syntaxe (ex. phrase où il manque un verbe).

Pour ce faire, plusieurs instruments s'avèrent utiles et même indispensables :

- ◆ Un dictionnaire de la langue française (le Petit Robert, par exemple)
- ◆ Une grammaire française (celle de Maurice Grevisse demeure la référence de base)
- ◆ Un dictionnaire des difficultés de la langue française, pour identifier les expressions incorrectes ou les anglicismes
- ◆ Un dictionnaire des synonymes et antonymes, pour varier son vocabulaire
- ◆ Un ouvrage de référence pour la conjugaison des verbes (Bescherelle)
- ◆ Un correcteur informatique (Hugo, Antidote, Correcteur 101).

Le souci de la qualité du français écrit fait partie de l'évaluation des travaux à l'Institut. Si un travail contient plus de 2 ou 3 fautes par page, l'évaluation en tiendra compte.